



**Société Régionale Wallonne du Transport**

Direction de la Communication

Consultez INFOTEC.BE

## Communiqué de presse

Le 27 mai 2009

**La Société Régionale Wallonne du Transport (SRWT) est scandalisée du mouvement de grève sauvage lancé depuis le début de la semaine au dépôt de Jumet à Charleroi et ce mercredi 27 mai au dépôt de La Louvière.**

**La SRWT condamne l'attitude des travailleurs grévistes : sur le fond, la proposition d'accord 2009-2010 du Groupe TEC est plus favorable que l'accord interprofessionnel conclu en décembre 2008 par les partenaires sociaux ; sur la forme : la grève sauvage non-couverte par les syndicats ne respecte pas la convention collective de travail qui détermine les règles en matière de règlement des conflits.**

**Cette grève non-préavisée et irrégulière a empêché des milliers de clients du TEC d'accéder au transport en commun aujourd'hui.**

**La SRWT demande aux instances syndicales de prendre leurs responsabilités, de ramener l'ordre et exige une reprise immédiate du travail, sans quoi l'ensemble du processus de dialogue social au sein du Groupe TEC risque d'être remis en cause.**

**Elle appelle les instances syndicales à signer la proposition finale d'accord.**

Après plusieurs mois de discussions en groupe de travail et en Commission Paritaire, les employeurs (TEC-SRWT) ont soumis aux organisations syndicales, le 11 mai dernier, une dernière proposition concernant la programmation sociale 2009-2010.

Rediscutée et amendée lors d'une réunion tenue ce 26 mai, cette proposition n'a finalement pas été acceptée par les trois organisations syndicales qui devraient prendre définitivement attitude au cours des prochains jours.

Au cours de ces négociations, plusieurs mouvements de grève sauvage ont déjà localement perturbé les services à la clientèle (les 12 et 13 mai à Charleroi et Liège, les 25 et 26 mai à Charleroi). Ce 27 mai, de nouvelles perturbations sont à déplorer à Charleroi à nouveau, ainsi qu'à La Louvière.

Voici la proposition d'accord :

### 1. Le cadre : l'accord interprofessionnel de décembre 2008

Suite à la crise économique mondiale que nous traversons, l'accord interprofessionnel exceptionnel, conclu au niveau fédéral par les employeurs et les organisations syndicales, et dont le cadre s'impose à la programmation sociale 2009-2010, fixe les montants maximum d'enveloppe patronale par travailleur à 125 € nets en 2009 et 250 € nets en 2010.

## 2. Les propositions de la S.R.W.T.

Ces propositions comprennent deux volets :

- La concrétisation de l'accord interprofessionnel par l'augmentation de 1 € par chèque-repas de l'intervention patronale dans la valeur de ceux-ci afin de privilégier une approche en net au profit des travailleurs.
- Afin de répondre aux préoccupations spécifiques du secteur, des mesures complémentaires ont été proposées :
  - octroi de deux échelons supplémentaires dans tous les barèmes
  - anticipation d'un an du passage du barème 1.7 au barème 1.8
  - augmentation substantielle de l'indemnité pour absence de transport public
  - extension de la validité des cartes de famille aux circuits de transport scolaire
  - octroi de billets SNCB gratuits aux allocataires sociaux.

Au total, la proposition présentée par la SRWT représente, à partir de 2010, 1,5 fois le maximum prévu par l'accord interprofessionnel, et rencontre le cahier de revendications déposé à l'origine par les organisations syndicales. Il s'agit d'une proposition extrêmement favorable qu'autorise la bonne santé du secteur TEC, lequel doit néanmoins faire face également aux importants investissements rendus nécessaires par la croissance continue de notre clientèle. A notre connaissance, aucun secteur n'a conclu à ce jour de convention aussi favorable pour les travailleurs.

Comme nous l'avons clairement indiqué aux représentants syndicaux, il n'y aura donc plus de proposition complémentaire de la Société Régionale wallonne du Transport.

**Pour rappel, le Groupe TEC, c'est :**

- **242 millions de voyageurs transportés** en 2008 (estimation)
- **Un jeune sur 7 de moins de 25 ans possède un abonnement TEC.**
- **4.861 membres du personnel**
- **2.237 bus et trams** mis en exploitation tous les jours
- **684 lignes** et **38.238 arrêts**

*Pour plus d'informations à la presse*  
Stéphane THIERY  
Directeur de la Communication  
Société Régionale Wallonne du Transport  
Avenue Gouverneur Bovesse 96  
5100 JAMBES  
Tél. : 081/32.27.11.  
GSM : 0495/50.28.57  
e-mail : [stephane.thiery@tec-wl.be](mailto:stephane.thiery@tec-wl.be)  
Consultez le site [www.infotec.be](http://www.infotec.be)

**LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE**



SOCIÉTÉ RÉGIONALE WALLONNE DU TRANSPORT